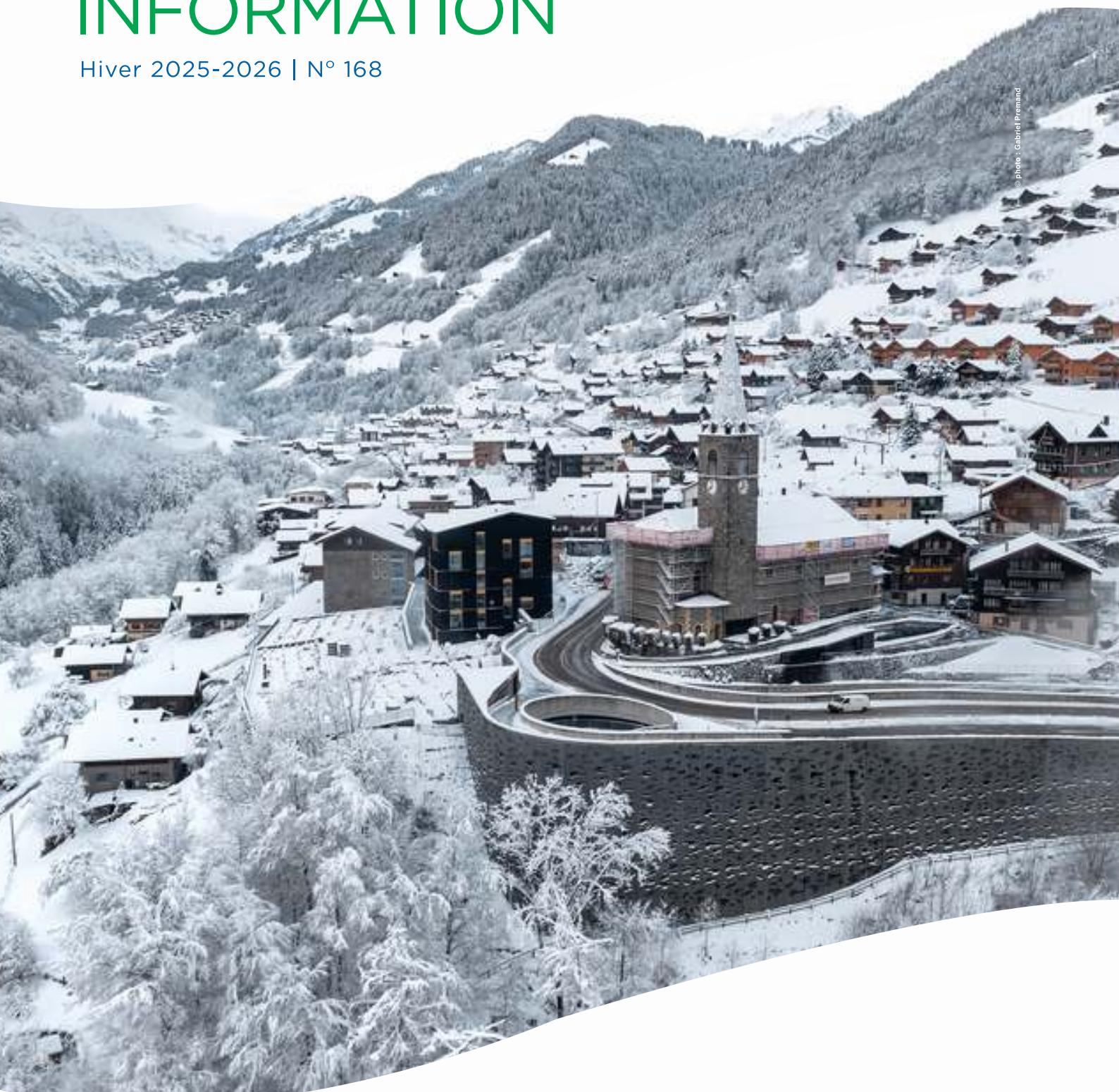




COMMUNE DE  
TROISTORRENTS

# TROISTORRENTS-MORGINS INFORMATION

Hiver 2025-2026 | N° 168



© photo : Gabriel Premaud

**Administration**  
Présentation des  
budgets 2026  
P. 6-9

**Plan directeur 2040**  
Les priorités  
de la législature  
P. 10-13

**Vie locale**  
Le comité de la SD  
se renouvelle  
P. 22-23

# CAP SUR 2026 : L'AVENIR SE CONSTRUIT AUJOURD'HUI

Par Corinne Cipolla, présidente

**C**ette période de transition, entre une année qui s'achève et une nouvelle qui s'annonce, est un moment privilégié pour regarder, ensemble, l'avenir de notre Commune.

Dans ce numéro, nous vous présentons les grandes lignes du **Plan directeur communal 2040**, véritable boussole pour les quinze prochaines années. Notre vision reste claire : **faire de Troistorrents et Morgins des villages vivants, complémentaires et harmonieux**. Troistorrents doit continuer d'offrir les services et équipements du quotidien, garants d'un cadre de vie accueillant et convivial pour tous. Morgins doit poursuivre son développement en conciliant vie locale forte et tourisme durable, afin que chacun puisse profiter d'un village animé toute l'année, authentique et tourné vers la nature.

Cette vision se décline dès aujourd'hui dans le **programme de législature 2025-2028**, qui fixe des priorités à court terme. Elle se traduit également dans le **budget 2026**, construit avec prudence mais aussi avec la volonté de soutenir les investissements essentiels à notre avenir.

À l'aube de projets ambitieux qui façoneront nos villages de demain, à l'image de la transformation de l'école ou de la construction d'un nouvel EMS (lire en pages 10 à 12), nous souhaitons souligner l'importance de l'engagement collectif. Ce sont votre confiance, nos échanges et l'attachement commun à nos villages qui permettront de construire, pas à pas, une commune vivante, accueillante et tournée vers l'avenir.

À l'heure où les lumières de fin d'année illuminent nos rues et nos foyers, nous vous souhaitons un temps de fêtes rempli de moments de convivialité, de partage et de chaleur humaine.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour un très Joyeux Noël et de lumineuses et chaleureuses fêtes.

Que la nouvelle année soit pleine de défis relevés, de belles rencontres et d'espérance partagée.

**Et que cette parenthèse festive soit l'occasion de se retrouver et de nourrir un élan positif qui nous accompagne tout au long de 2026.**

*“Ce sont votre confiance, nos échanges et l'attachement commun à nos villages qui permettront de construire, pas à pas, une commune vivante, accueillante et tournée vers l'avenir.”*



Le Conseil communal vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

De gauche à droite :  
Gilles Bellon,  
Sarah Wassmer-Joris,  
Charles Clerc,  
Pierre-André Michel (vice-président),  
Eric Donnet-Money (secrétaire),  
Corinne Cipolla (présidente),  
Olivier Richard,  
Pascal Décaillat,  
Céline Monay-Michaud,  
Roland Tagan.

# CHANGEMENT D'HORAIRE DES TRANSPORTS PUBLICS, DÈS LE 14 DÉCEMBRE 2025

Par Christelle Piguet, cheffe du département service clients et responsable de la communication aux Transports Publics du Chablais

**L**'année dernière, les Transports Publics du Chablais (TPC) ont optimisé leur réseau MobiChablais ainsi que les lignes de bus et de trains régionaux, dont l'AOMC. Cette année, pas de grands changements : seules quelques petites adaptations de minutages seront effectuées afin d'améliorer le confort lors des correspondances. L'offre pour Morgins ne change pas, avec des bus qui montent en soirée au départ de la gare de Troistorrents.

Pour connaître vos nouveaux horaires, rendez-vous sur le site des TPC ([www.tpc.ch\)](http://www(tpc.ch)) ou via les applications TPC Mobile et CFF. Le personnel de la gare TPC de Monthey se tient également à votre disposition.

**Retrouvez les TPC aux marchés de Noël de Massongex, Monthey, Bex et Aigle.**

Avec un petit bus venu du pôle Nord, les TPC vous accueillent dans différents marchés de Noël. L'équipe du service client sera à votre disposition pour vous renseigner, vous faire gagner des trajets et vous réserver d'autres surprises. Venez partager une boisson chaude avec nous et profitez de l'occasion pour poser vos questions dans une ambiance conviviale.



# RÉAMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DU CARILLON POUR LA PAIX

**L**a Commune poursuit son engagement pour une mobilité plus sûre en réorganisant le carrefour du Carillon pour la Paix à Morgins. Actuellement très vaste et peu structuré, ce lieu de passage génère une circulation désordonnée, notamment en hiver, lorsque le marquage au sol est peu visible.

Depuis quelques semaines déjà, des îlots directionnels ont été installés, afin de clarifier les trajets et d'améliorer la sécurité des piétons. Une aire de dépose pour les skieurs a également été créée, séparée du flux principal de circulation, afin d'éviter les embouteillages observés les saisons précédentes. La localisation de cette zone de dépose présente également l'avantage d'être centrée et

d'orienter les usagers autant en direction des remontées mécaniques que de la place du village.

Ces aménagements devraient permettre une circulation plus fluide et sécurisée pour tous les usagers, tout en améliorant la lisibilité des espaces au coeur du village.

Ce projet est intégré au concept global de réaménagement du cœur du village de Morgins. En test pour la saison 2025-2026, il pourra, si les aménagements proposés répondent aux besoins, donner lieu à la création d'une infrastructure définitive.

# LES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL EN BREF

**Le Conseil communal vous informe des décisions prises en août et octobre 2025.**

## Engagement personnel communal

Le Conseil communal accepte les engagements suivants :

- › Alexandre Veuthey au poste de collaborateur technique qualifié secteur step, avec une entrée en fonction le 1<sup>er</sup> décembre 2025.
- › Ana Bernardo au poste d'auxiliaire de nettoyage, avec une entrée en fonction le 1<sup>er</sup> septembre 2025.
- › John Premand au poste de collaborateur technique service territoire et mobilité, avec une entrée en fonction le 17 novembre 2025.
- › Virginie Grasset au poste de collaboratrice administrative service territoire et mobilité, avec une entrée en fonction le 1<sup>er</sup> février 2026.

## Remplacement de la pelle mécanique du Secteur des TP

Acquise en 2006, la pelle mécanique 1,7 tonne du Secteur des travaux publics arrive en fin de vie, le bras de la machine ne disposant plus de la force nécessaire pour un usage efficace.

Pour la remplacer, le Conseil communal a adjugé l'achat d'une pelle mécanique Komatsu PC17R-5HS à l'entreprise Kuhn Schweiz AG, pour un montant forfaitaire de CHF 33'765.-.

## Création d'un poste pour renforcer la gestion des infrastructures sportives et de loisirs

La gestion quotidienne des infrastructures sportives et de loisirs communales (IML) – incluant le camping, les places de jeux et l'entretien des installations – repose actuellement sur le service des travaux publics, plusieurs mandats externes et une coordination ponctuelle assurée par le coordinateur Sport et loisirs.

Si cette organisation garantit un fonctionnement minimal, elle montre aujourd'hui ses limites : manque de réactivité, suivi irrégulier sur le terrain et coûts externes élevés.

Afin d'améliorer la qualité, la sécurité et la durabilité des installations, le Conseil communal a décidé de créer un poste de collaborateur technique IML, secteur sport et loisirs, à un taux d'activité de 80 à 100 % dès 2026. Ce poste permettra :

- › un suivi professionnel et continu des infrastructures;
- › une meilleure réactivité lors d'interventions urgentes;
- › une réduction progressive du recours aux mandats externes;
- › un soutien accru au développement du sport et des loisirs, vecteurs d'attractivité pour la commune.

Cette évolution s'inscrit dans une approche transversale entre les ISLM, le service des Travaux publics et le secteur Sport et Loisirs, afin d'assurer une gestion plus coordonnée et performante des équipements communaux.

Tous les montants s'entendent hors taxes.

## Amélioration du traitement de l'eau à l'Auberge de la Bourgeoisie

Afin de remédier durablement aux divers problèmes liés à la qualité de l'eau à l'Auberge de la Bourgeoisie, le Conseil communal a adjugé l'installation d'un système de traitement et de filtration de l'eau à l'entreprise Sonatec Gilbert Sonnay Sàrl, pour un montant de CHF 19'470.-.

Ce système permettra de prévenir l'accumulation de tartre, d'améliorer la qualité de l'eau et de protéger les conduites internes contre les obstructions.

## Assainissement de l'éclairage à la crèche de Troistorrents

Dans la continuité des travaux menés à l'école de Troistorrents, le Conseil communal a adjugé les travaux d'assainissement et mise aux normes de l'éclairage intérieur de la crèche à l'entreprise Pellouchoud & Cie SA, pour un montant de CHF 24'890.-.

## Entretien du Parcours Vita Morgins

Après plusieurs années sans rénovation, le Parcours Vita de Morgins nécessite aujourd'hui une importante remise à niveau. Suite à un rapport d'inspection, une décision devait être prise : rénover ou démonter entièrement le parcours, devenu difficilement exploitable en l'état.

Le Conseil communal a décidé de maintenir cette installation et a validé l'offre de l'entreprise Bürli Spiel- und Sportgeräte AG pour la fourniture des nouvelles structures, d'un montant de CHF 11'790.-, ainsi qu'un budget complémentaire de CHF 10'000.- pour les travaux de remise en état.

Les interventions sont prévues au printemps 2026, afin que le parcours puisse continuer d'accueillir habitants et visiteurs dans les meilleures conditions.



Très apprécié du public – particuliers, écoles, colonies et clubs sportifs – le Parcours Vita représente un espace de sport et de loisirs incontournable pour la commune.

# RÈGLEMENT SUR LES EAUX USÉES

Initialement prévue dans le cadre de l'Assemblée primaire de juin 2025, l'approbation du règlement sur les eaux à évacuer a finalement été retirée de l'ordre du jour en raison d'un préavis négatif du Service cantonal de l'environnement (SEN).

Depuis, en étroite collaboration avec ce service, les montants liés à la valeur économique de remplacement des installations ont été réévalués et des fourchettes de tarifs plus contraignantes définies. Ces modifications entraînent une augmentation des coûts réels et planifiés à couvrir et des tarifs des taxes qui en découlent.

L'ensemble des services cantonaux, en particulier le SEN, ont émis un préavis positif pour la nouvelle version du règlement. Celle-ci a été validée par le Conseil communal et sera soumise à l'Assemblée primaire du 15 décembre prochain.

## De quoi parle-t-on ?

Le règlement communal sur les eaux à évacuer établit les principes liés à la gestion et au traitement des eaux à évacuer sur tout le territoire communal.

## Objectifs principaux

- › Protéger l'environnement : éviter la pollution des rivières, lacs, nappes phréatiques et sols.
- › Préserver la santé publique : réduire les risques liés à la propagation des maladies.
- › Encadrer les pratiques industrielles et domestiques : fixer des limites aux rejets polluants.
- › Favoriser le traitement adéquat des eaux usées: imposer des standards de traitement avant rejet ou réutilisation.

## Évolution des coûts annuel sur la base d'exemples estimatifs en CHF, HT

Je suis domicilié à Troistorrents:

1 personne, 2 pièces	3 personnes, 4 pièces	3 personnes, 4 pièces
Volume rejeté estimé: 55 m <sup>3</sup>	Volume rejeté estimé: 155 m <sup>3</sup>	Volume rejeté estimé: 77,5 m <sup>3</sup>
<b>Actuellement</b> Taxe de base 150.- Taxe variable 0.- <b>Total 150.-</b>	<b>Actuellement</b> Taxe de base 150.- Taxe variable 0.- <b>Total 150.-</b>	<b>Actuellement</b> Taxe de base 150.- Taxe variable 0.- <b>Total 150.-</b>
<b>Avec le nouveau règlement</b> Taxe de base 162.- Taxe variable 73.- <b>Total 235.-</b>	<b>Avec le nouveau règlement</b> Taxe de base 270.- Taxe variable 206.- <b>Total 476.-</b>	<b>Avec le nouveau règlement</b> Taxe de base 270.- Taxe variable 103.- <b>Total 373.-</b>
<b>Déférence</b> +85.-	<b>Déférence</b> +326.-	<b>Déférence</b> +223.-



## Et l'eau potable ?

Adopté par l'assemblée primaire le 16 juin 2025, le nouveau règlement sur l'alimentation en eau potable est actuellement en cours d'homologation auprès du Conseil d'Etat.

Les informations concernant sa mise en application seront communiquées en temps voulu.

# BUDGETS 2026 : UNE ALLIANCE DE PRUDENCE ET D'AMBITION

Par Corinne Cipolla, Présidente

**Au moment d'entamer l'élaboration des budgets 2026 et en s'appuyant sur la planification financière 2040, l'objectif était clair : rester prudent, en visant, pour la Municipalité, une marge d'autofinancement cible de CHF 3,8 mio et une réduction des charges, mais également ambitieux, en se donnant les moyens de prévoir des investissements favorables au développement de notre commune. Au final, après deux journées complètes, sans compter les heures de préparation en amont avec les différents chefs de service et responsables de secteur, le Conseil communal a atteint ses objectifs et présente un budget bénéficiaire, malgré des investissements conséquents. Du côté de la Bourgeoisie, les investissements relativement élevés et la hausse des amortissements conduisent à un budget déficitaire. Toutefois, sa situation financière actuelle lui permet de faire face à ses engagements et aux projets à venir.**

## Plan financier 2040

**P**armi les mesures découlant de l'analyse des finances réalisée en 2024, l'élaboration d'une planification financière à plus long terme a été l'une des premières à être réalisée. En effet, pour piloter une Commune, un horizon de quatre ans ne suffit plus. Les effets de certains investissements et, à l'inverse, de certaines mesures d'économie ou sources de revenus supplémentaires ne se faisant sentir que sur le

moyen à long terme. En parallèle à son plan directeur 2040, le Conseil communal a donc élaboré un plan financier 2040. Celui-ci intègre notamment les principaux investissements à prévoir à l'horizon des 15 prochaines années et définit une marge d'autofinancement cible. C'est fort de cette vision à long terme que le Conseil communal a travaillé à l'élaboration de son budget 2026.

## Municipalité

**Le budget 2026 de la Municipalité prévoit un bénéfice, ou augmentation de la fortune nette, de CHF 145'455, tandis que le budget 2025 prévoit un déficit de CHF 95'900 et que les comptes 2024 ont enregistré un bénéfice de CHF 467'947. Avec ces prévisions, la fortune nette au 31 décembre 2026 est estimée à CHF 11'187'761 et la marge d'autofinancement à CHF 3'822'300, en hausse de 25% par rapport à celle prévue au budget 2025 et de 42% par rapport aux comptes 2024. Les investissements nets prévus se montent quant à eux à CHF 4'439'800.**

**E**n débutant l'élaboration de son budget 2026, le Conseil communal s'était fixé comme objectif, conformément à son plan financier 2040, d'atteindre une marge d'autofinancement cible de CHF 3,8 mio. Pour y parvenir, il a dû renoncer à plusieurs investissements pour ne conserver que ceux jugés prioritaires. Il a également appliqué des mesures d'économie afin de diminuer ses charges courantes. Celles-ci devront être maintenant mises en œuvre par les services communaux, avec l'appui des conseillers. Enfin, tenant compte des nouvelles taxes pour l'eau potable, acceptées par l'Assemblée primaire en juin dernier, et de celles sur les eaux usées, soumises à l'approbation de l'Assemblée primaire le 15 décembre prochain (plus d'informations en page 5), les services autofinancés des déchets, de l'eau potable et des eaux usées présentent des résultats bénéficiaires, permettant d'en assurer l'autofinancement et de rembourser les avances des années passées. Ces projections contribuent grandement à équilibrer le budget 2026.

Du côté des investissements prévus, on relèvera principalement :

- › Près de CHF 1,5 mio consacrés aux réseaux de l'eau potable et des eaux usées, soit près de 30% des investissements totaux. A noter qu'un montant est notamment prévu pour l'augmentation de la capacité de la STEP en vue d'un raccordement provisoire de Champéry, avant la finalisation du projet Futurostep à l'horizon 2034. En parallèle, des discussions sont également en cours avec les communes voisines pour un maillage des réseaux d'eau potable.
- › Un autre 30%, soit près de CHF 1,5 mio, pour les bâtiments et l'énergie, en particulier pour des mises aux normes feu, la réfection de la toiture du bâtiment du Pas avec installation de panneaux photovoltaïques, la finalisation des aménagements extérieurs de la maison commune, la poursuite des études pour la transformation du centre scolaire ou encore la mise à jour de notre planification énergétique territoriale.

› Du côté des places, des routes et de la mobilité, plus de 1,2 mio seront investis, notamment pour la poursuite de projet d'aménagement de la place de Morgins, la requalification de la route du Stade, le réaménagement du carrefour des Neys ou encore la mise en zone 30km/h de diverses routes.

› Le solde des investissements se répartit entre la sécurisation de torrents, l'aménagement du territoire, les infrastructures liées à la culture, au sport et loisirs, ainsi qu'au tourisme (homologation des parcours VTT, entretien des itinéraires de loisirs, subventions pour le centre sportif de Morgins et les Vieux Moulins de la Tine, etc.).

Dans un contexte marqué par les incertitudes conjoncturelles et la hausse des charges liées, le budget 2026 présenté par le Conseil communal témoigne d'une gestion proactive et responsable, alliant prudence et ambition.

## Bourgeoisie

**Avec des charges estimées à CHF 2'588'905 pour des revenus de CHF 2'661'105, la Bourgeoisie présente, après amortissements comptables de CHF 283'400, un budget 2026 déficitaire de CHF 211'200, tandis que le budget 2025 prévoit un déficit moindre de CHF 21'800 et que les comptes 2024 dégageaient un bénéfice de CHF 5'335. Avec ces prévisions, la fortune nette au 31 décembre 2026 est estimée à CHF 3'409'465 et la marge d'autofinancement à CHF 72'200. Les investissements nets prévus se montent à CHF 812'000.**

**A**près une année 2025 relativement calme en terme d'investissements, des montants conséquents pour la Bourgeoisie seront investis en 2026, principalement en lien avec les activités du service forestier. En effet, afin de garantir la qualité de ses prestations, le service forestier envisage l'achat d'un tracteur forestier, en remplacement de son véhicule actuel. De plus, en raison de problèmes d'infiltration, la toiture des locaux techniques du Pas, qui servent également de dépôt au service forestier, doivent être intégralement refaits. La Bourgeoisie devra donc participer à cet investissement à hauteur de la part de ce bâtiment lui appartenant.

En parallèle, quelques investissements sur son patrimoine financier sont prévus tels que la réfection de l'école du Jorat en vue de permettre une reprise d'exploitation, les études relatives à la valorisation des anciennes écoles de Chenarlier et Chemex ainsi que le remplacement de l'ascenseur, de la régulation chauffage-ventilation et des tiroirs et groupes froids de l'Auberge de la Bourgeoisie.

À noter que la Bourgeoisie a également affiné sa planification financière afin d'y intégrer les charges mais également les revenus potentiels que pourraient générer certains investissements, tels que les revenus locatifs pour les appartements qui pourraient être créés dans l'ancienne école de Chenarlier. De quoi lui permettre de mieux anticiper l'évolution de sa situation financière.



Dès 2026, il est prévu d'augmenter la capacité de la STEP en vue d'un raccordement provisoire de Champéry, avant la finalisation du projet Futurostep à l'horizon 2034.

C'est un budget 2026 auquel la Bourgeoisie peut faire face au regard de sa fortune qui est soumis à l'approbation de l'Assemblée primaire.



Présentant des problèmes d'infiltration, la toiture du bâtiment du Pas, appartenant à la Commune et à la Bourgeoisie, sera intégralement refaite en 2026. Par la même occasion, des panneaux photovoltaïques y seront installés. Leur financement sera intégralement assuré par la Commune.

# BUDGET 2026 › MUNICIPALITÉ

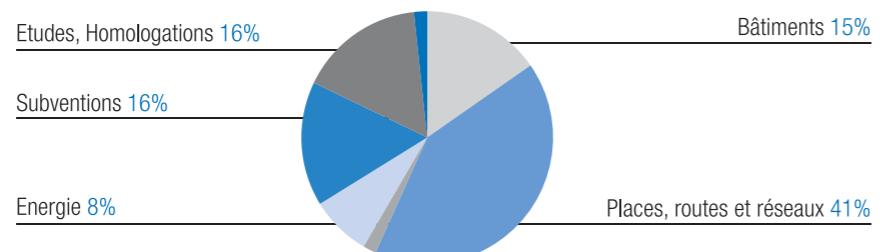
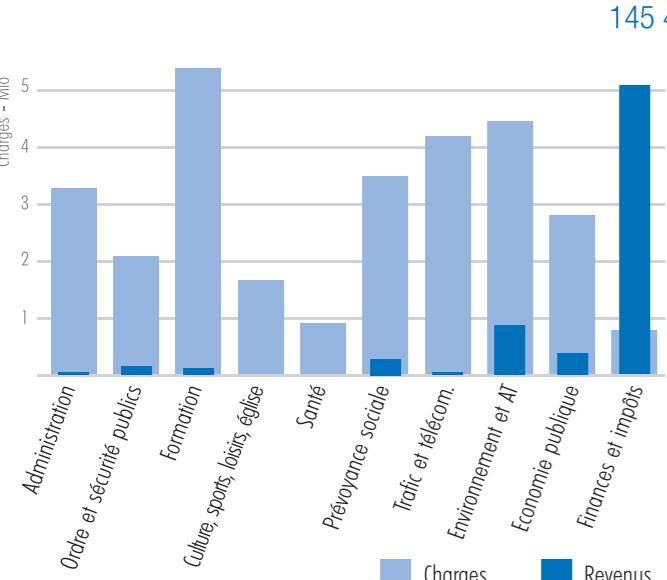
**CHIFFRES CLÉS**

Marge d'autofinancement  
**3 822 300**

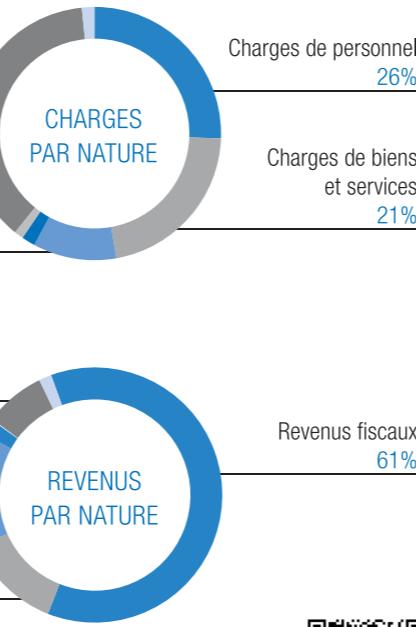
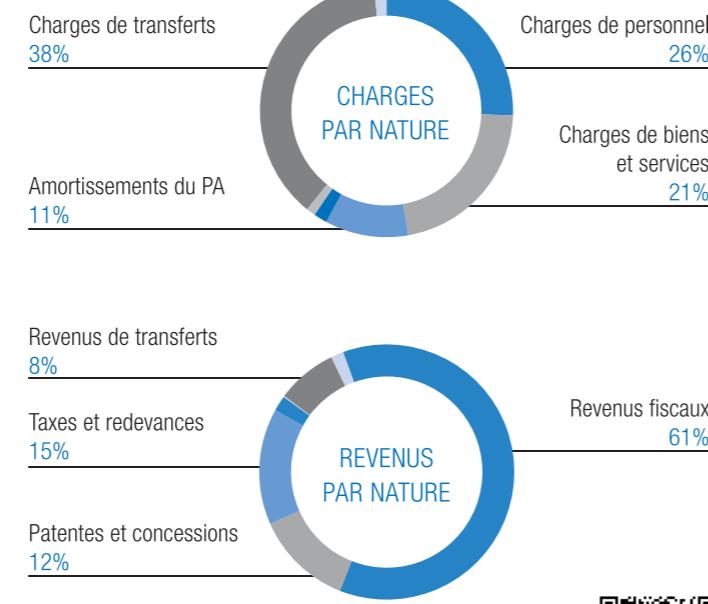
Résultat (excédent de revenus)  
**145 455**

Investissements nets  
**4 439 800**

Insuffisance de financement  
**617 500**

**INVESTISSEMENTS****COMPTE DE RÉSULTATS**

Excédent de revenus  
**145 455**



Le budget de la Municipalité présenté dans ce journal est simplifié. Une version complète peut être consultée sur notre site internet ou auprès du Greffe communal durant les heures d'ouverture de l'administration ou encore en scannant le code QR ci-contre.



# BUDGET 2026 › BOURGEOISIE

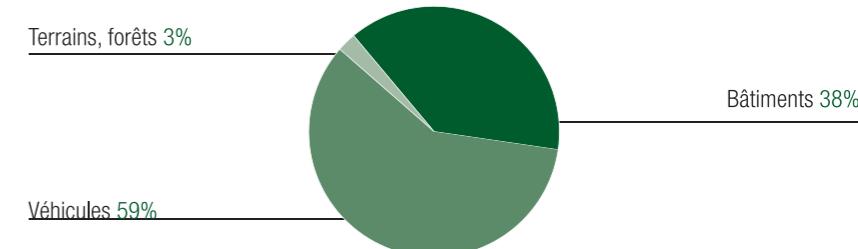
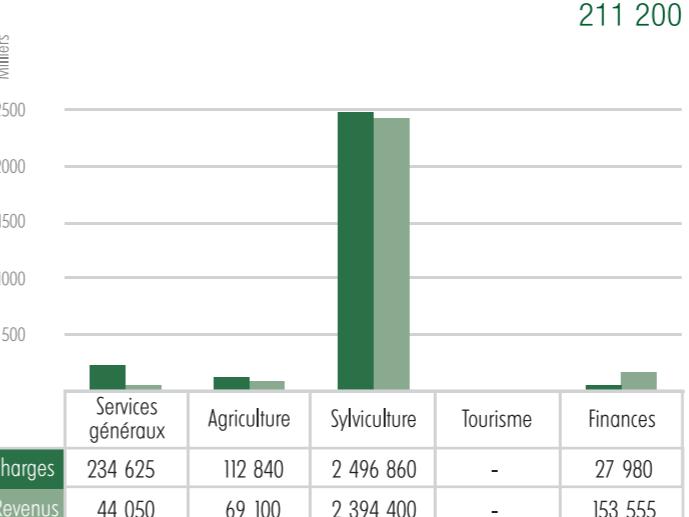
**CHIFFRES CLÉS**

Marge d'autofinancement  
**72 200**

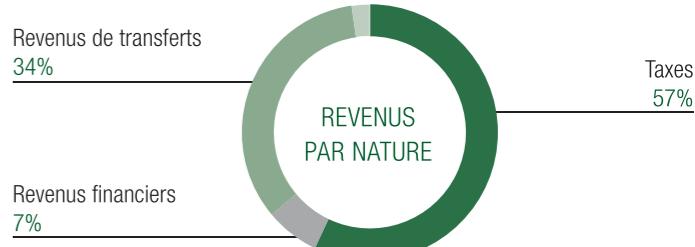
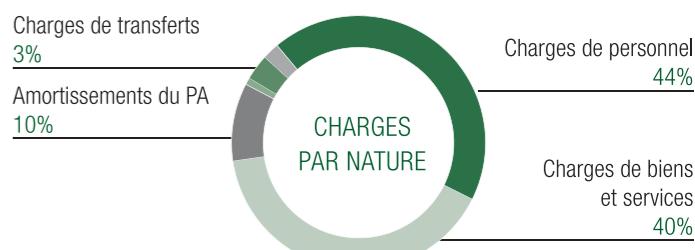
Résultat (excédent de charges)  
**211 200**

Investissements nets  
**812 000**

Insuffisance de financement  
**739 800**

**INVESTISSEMENTS NETS****COMPTE DE RÉSULTATS**

Excédent de charges  
**211 200**



Le budget de la Bourgeoisie présenté dans ce journal est simplifié. Une version complète peut être consultée sur notre site internet ou auprès du Greffe communal durant les heures d'ouverture de l'administration ou encore en scannant le code QR ci-contre.



# Agrandir l'école et construire un nouvel EMS, deux priorités

**Face au vieillissement de ses infrastructures, la Commune a commandé une étude démographique pour savoir où et comment agir en priorité. Marie-Paule Thomas, sociologue et urbaniste auprès du bureau CBRE, commente les résultats.**

## Quelle est la réalité démographique de la commune de Troistorrents?

Notre étude confirme le dynamisme économique du Valais et, notamment, la forte attractivité des régions de montagne. Travailler en plaine et vivre en montagne est désormais possible. Cela se confirme à Troistorrents, où il n'y a pratiquement aucun logement libre sur le marché. Depuis 2010, plus de 700 nouveaux habitants se sont installés dans la commune. Cela correspond à une hausse de 15% de la population et l'augmentation se poursuit. Cette croissance met les infrastructures sous tension.

## Autre constat: les familles sont minoritaires?

C'est exact. Près de 60% des ménages ne comptent pas d'enfants. La Commune attire davantage de ménages d'âge moyen et de seniors que de ménages familiaux, même si ceux-ci progressent aussi. Cette tendance est



*«Sans mesure proactive pour attirer les familles et leur assurer des logements abordables, Troistorrents comptera une majorité de seniors en 2040.»*

**Marie-Paule Thomas**

Responsable de l'étude, bureau CBRE

## Pourquoi une étude?

Une école à l'étroit, un EMS plus aux normes, des salles saturées ou inadaptées pour les activités des sociétés locales, etc.: la majorité des infrastructures publiques sont arrivées en bout de course.

Avant d'investir des millions de francs dans leur modernisation ou leur remplacement, la Commune a souhaité évaluer les besoins actuels et futurs dans les domaines de la petite enfance, de l'école obligatoire, de la vie associa-

encore plus marquée à Morgins. Sans mesures proactives pour attirer les familles et leur garantir des logements abordables, Troistorrents comptera une majorité de seniors en 2040. Or, la Commune souhaite conserver ses familles et garantir la diversité de sa population.

## Quels sont les projets prioritaires selon l'étude?

L'étude a confirmé que de nouvelles infrastructures scolaires, et par conséquence pour l'accueil extrascolaire également, sont nécessaires pour répondre à la hausse attendue du nombre d'élèves. En parallèle, sans compter la nécessité de disposer d'un EMS adapté aux besoins actuels des résidants, l'offre de logements et de services destinée aux aînés doit être élargie afin d'accompagner le vieillissement de la population. Une fois ces projets prioritaires menés, les infrastructures pourront couvrir la majorité des besoins.

# Une école rénovée et plus spacieuse pour Troistorrents

**Face à la hausse des effectifs et au vieillissement des bâtiments, l'école de Troistorrents sera modernisée et agrandie. Frank Berrut, directeur de l'École intercommunale de la vallée d'Illiez (EIVI), parle du projet et de ses avantages.**

## Dans quelle mesure la situation actuelle n'est-elle plus satisfaisante?

L'école de Troistorrents n'est plus aux normes, qu'il s'agisse de normes sismiques, de l'accès pour les personnes à mobilité réduite, de la superficie des classes ou encore de la largeur des couloirs. Par ailleurs, les infrastructures sont saturées. La hausse du nombre d'élèves a imposé l'installation de pavillons provisoires en 2024. Enfin, la cohabitation de l'école primaire et du cycle d'orientation (CO) dans le même bâtiment crée de fortes contraintes organisationnelles pour les élèves et les enseignants.

## Dans quel sens vont vos réflexions?

La Commune et la direction des écoles souhaitent moderniser le bâtiment actuel et construire une extension, idéalement dans le secteur, afin de séparer le primaire et le CO. Les élèves primaires de Chenarlier seront transférés au centre du village afin d'optimiser les infrastructures et de faciliter leurs déplacements vers les salles de gym et à l'UAPE. En revanche, il y a une volonté ferme de la part du Conseil communal de maintenir une école primaire à Morgins, garante d'une vie locale et d'une attractivité pour les familles.

## À terme, la Commune souhaite un nouveau cycle d'orientation?

Effectivement, la construction d'un nouveau cycle d'orientation est inévitable pour des raisons de place, mais aussi pour pouvoir vraiment séparer les degrés et avoir des fonctionnements différenciés entre le primaire et le CO. Concernant son emplacement, les réflexions sont en cours avec les Communes de Val-d'Illiez et Champéry et les services du Canton. La décision concernant sa localisation sera prise en 2026.

## À quels bénéfices les familles et la population peuvent-elles s'attendre?

Les nouvelles infrastructures scolaires seront plus spacieuses et adaptées aux besoins. C'est aussi l'occasion de réfléchir à l'introduction d'un horaire continu et à une prise en charge plus large des élèves, de quoi aider les parents à concilier vie familiale et professionnelle. Autres atouts du projet: la potentielle construction d'une salle de gym supplémentaire et l'aménagement de la cour d'école, pouvant devenir un espace de détente et de rencontre le week-end, profiteront à tout le monde.



*«Ces nouvelles infrastructures seront l'occasion de réfléchir à l'introduction d'un horaire continu et à une prise en charge plus large des élèves.»*

**Frank Berrut**  
Directeur EIVI

11%

hausse de la population écolière depuis 2015

492

élèves scolarisés dans la commune  
279 au primaire et 213 au CO  
(141 de Troistorrents)

1947

construction d'une maison d'école à Morgins

1974

création du cycle d'orientation de Troistorrents

2013

création de l'EIVI  
(École Intercommunale de la Vallée d'Illiez)



## Un EMS neuf et des prestations en plus pour les seniors

**L'EMS ne répond plus aux besoins des résidants et du personnel. La Commune souhaite en construire un nouveau tandis que le bâtiment actuel pourrait accueillir des logements, des services et des commerces.**

Pour Philippe Zurlinden, directeur de l'EMS Les trois sapins, l'architecture du bâtiment est un casse-tête pour l'exploitation. «Nous avons des groupes de vie disposés sur plusieurs étages, alors qu'ils pourraient être regroupés sur un étage, simplifiant le travail des équipes, la qualité de la prise en charge et la sécurité. Par ailleurs, même si le bâtiment se situe au centre du village, le terrain est pentu et ne permet pas aux personnes âgées, le plus souvent très atteintes dans leur santé, d'en profiter.»

### Des chambres à deux lits, aucun espace extérieur

Autre problème: les chambres doubles, impossibles à transformer en chambres individuelles. «Elles sont inadaptées aux pathologies actuelles et incompatibles avec les attentes de confort et d'intimité souhaitées par les résidants et leurs proches.» Enfin, il existe très peu d'espaces verts autour de l'EMS pour se promener ou s'aérer. «Pour des personnes qui ont vécu la majeure partie de leur vie au grand air, c'est un gros manque», estime le directeur.

La Commune a d'abord envisagé transformer l'EMS et l'agrandir. Un projet avait d'ailleurs été choisi dans le cadre d'un concours d'architectes. Toutefois, des études ont montré que la structure actuelle du bâtiment ne peut pas supporter les travaux envisagés.

Une autre option aurait été de démolir et reconstruire sur le site actuel. «Sans possibilité d'avoir une solution d'exploitation provisoire sur un autre site, le personnel aurait dû être licencié et les résidants relogés dans d'autres EMS. Sans compter les coûts supplémentaires liés à la déconstruction, le coût humain aurait ainsi été considérable», juge Corinne Cipolla.

Reste le troisième scénario, finalement retenu par le Conseil et renforcé par l'étude menée par le bureau CBRE: construire un nouvel EMS, sur une autre parcelle, à Troistorrents idéalement. Le site retenu devrait pourvoir être dévoilé en 2026.

### Une nouvelle dynamique autour du bâtiment actuel

Que deviendra le bâtiment une fois que l'EMS aura déménagé ? Situé en plein centre, proche des services et des transports publics, le bâtiment présente un fort potentiel de reconversion.

En tenant compte des possibilités d'extension sur la parcelle voisine, il pourrait accueillir des locaux destinés à des services de santé (comme une maison de la santé), des commerces, des salles polyvalentes ou encore des bureaux.

«Une infrastructure susceptible de dynamiser la vie villageoise et de répondre aux enjeux du vieillissement de la population», se réjouit Corinne Cipolla. En effet, ce site pourrait aussi héberger de nouvelles prestations destinées aux seniors, en fonction de leur degré d'autonomie, comme des appartements protégés et un foyer de jour. «Aujourd'hui, soit on reste à domicile, soit on va à l'EMS. La Commune ne propose aucune autre alternative. Le bâtiment a le potentiel pour accueillir ces prestations.»

*«Même si le bâtiment se situe au centre du village, le terrain est pentu et ne permet pas aux personnes âgées, le plus souvent très atteintes dans leur santé, d'en profiter.»*

**Philippe Zurlinden**

Directeur de l'EMS Les 3 sapins



## Un plan directeur pour fixer les priorités

**L'agrandissement de l'école de Troistorrents, comme la construction d'un nouvel EMS, sont des mesures phares du plan directeur communal. Le document dresse les priorités du Conseil communal d'ici 2040. Présentation.**

Diriger, c'est prévoir. Consciente de cet adage, la Commune s'est dotée d'un programme de législature et d'un plan directeur fixant ses objectifs pour la législature en cours et à l'horizon 2040. Pour Corinne Cipolla, ces outils sont essentiels pour le pilotage de la Commune. «Notre volonté est d'anticiper les enjeux et en particulier leurs impacts sur les aspects financiers. Autre avantage: il donne une colonne vertébrale à l'action communale, au-delà de la législature et des changements au sein de l'exécutif.»

Le plan directeur de la Municipalité se compose de quatre domaines d'action: société, économie & tourisme, réseaux & environnement, administration. Pour chacun d'entre eux, des besoins d'action ont été identifiés pour les 15 prochaines années, des stratégies pour y répondre ont été arrêtées et des mesures définies. Le plan directeur comporte près de 200 mesures, dont 92 pour la législature 2025-2028. Pour chacune, un horizon temporel a été défini.



*«Le plan directeur donne une colonne vertébrale à l'action communale, au-delà de la législature et des changements au sein de l'exécutif.»*

**Corinne Cipolla**

Présidente

### Pour aller plus loin :

Les grandes lignes des plans directeurs 2040 de la Municipalité et de la Bourgeoisie ont été présentées lors d'une séance d'information le 17 novembre dernier. Près de 200 personnes y ont participé.

Les documents sont également disponibles sur le site web de la Commune (onglet Administration > Plan directeur).

Dès 2026, le journal communal mettra en évidence, dans chacune de ses éditions, les liens entre les projets présentés et ces plans directeurs.



## EN BREF

### Des gestes simples contre les voleurs du soir

Avec les jours qui raccourcissent, les voleurs sont à l'affût. Entre septembre et mars, de nombreux cambriolages dits «du crépuscule» sont constatés: les malfaiteurs profitent de la tombée de la nuit pour repérer les logements qui semblent inoccupés.

La police rappelle quelques conseils simples pour réduire les risques:

- › Simulez une présence grâce à une lampe ou un appareil branché sur minuterie.
- › Fermez toujours vos portes à clé, même pour une petite sortie.
- › Prévenez vos voisins si vous partez longtemps: un œil attentif vaut bien une alarme.
- › Et surtout, si vous remarquez quelque chose de suspect, composez sans attendre le 117.

Un petit geste peut suffire à dissuader un cambrioleur. Restons attentifs, surtout à la tombée du jour.

### Entretien des chaussées enneigées

Nous vous rappelons les règles à suivre pour le déblaiement des routes et chemins publics lors de chutes de neige:

- › Pour garantir le déblaiement de la chaussée, ses abords doivent rester libres en tout temps.
- › Les propriétaires et les locataires bordiers de route sont tenus de dégager trottoirs et accès privés, même si la neige a été accumulée par des engins de déblaiement. Pour des raisons de sécurité, il est interdit de jeter la neige sur la voie publique.
- › Il est interdit de laisser les véhicules stationner au bord des routes ou sur les routes et leurs annexes. Les remorques et les caravanes doivent être évacuées des places de parc avant les premières neiges. Les véhicules faisant obstacle au déblaiement peuvent être enlevés par la police aux frais des propriétaires.



### La Commune obtient la certification Valais Excellence

La Commune a le plaisir d'annoncer l'obtention de trois certifications de référence: ISO 9001, ISO 14001 et le label Valais Excellence.

Ces distinctions témoignent non seulement du sérieux de notre administration mais aussi de l'engagement quotidien des collaborateurs au service de la population.

La certification ISO 9001 atteste de la qualité de notre organisation et de la gestion de nos processus. L'ISO 14001 souligne notre engagement à réduire l'impact écologique de nos activités et à se conformer aux réglementations. Quant au label Valais Excellence, il vient couronner l'ensemble de ces efforts en valorisant notre volonté d'innovation, de durabilité et de transparence.

Ces réussites ne sont pas de simples diplômes affichés sur un mur : elles témoignent d'une volonté d'amélioration constante de nos activités et reflètent avant tout le professionnalisme, l'esprit d'équipe et la rigueur qui animent nos services. Chaque pas vers l'amélioration continue a contribué à franchir cette étape importante, qui renforce la crédibilité et la qualité de nos prestations.



La Commune est désormais certifiée ISO 9001, ISO 14001 et Valais Excellence.

Afin que les routes puissent être déblayées correctement, nous vous rappelons qu'aucun véhicule ne doit être parqué sur les bas-côtés.

### Quelques nouvelles de la place de Morgins

La demande d'autorisation de construire relative à la place de Morgins est en cours de traitement auprès de la Commission cantonale des constructions (CCC). Des oppositions ayant été déposées, et en l'absence de visibilité sur le délai que prendra le traitement de celles-ci, la CCC a accepté de prolonger l'autorisation de la place éphémère en attendant qu'une décision soit rendue.

En effet, par souci de cohérence et d'économie, la volonté de la Commune est de pouvoir coordonner les travaux de démontage de la place éphémère avec ceux liés à la construction de la nouvelle place, qui ne pourront démarrer, dans le meilleur des cas, qu'au printemps prochain. Dans le cas où la procédure serait amenée à durer, le Conseil communal envisagera la réalisation, dès l'été prochain, de nouveaux aménagements éphémères qui pourraient être modifiés selon les saisons. Déjà cet hiver, une partie de la place subira quelques modifications, pour offrir un espace ludique supplémentaire aux familles.



La demande d'autorisation de construire de la place de Morgins est actuellement en cours de traitement auprès de la Commission cantonale des constructions (CCC).

### Fermeture de l'Administration et de la déchetterie

Durant les fêtes de fin d'année, les bureaux de l'administration communale seront fermés du mardi 23 décembre 2025 au soir au lundi matin 5 janvier 2026.

La déchetterie communale de Troistorrents sera quant à elle fermée le mercredi 24 décembre, le jeudi 25 décembre, le mercredi 31 décembre 2025, ainsi que le jeudi 1<sup>er</sup> janvier 2026.



## DATES IMPORTANTES

### Mardi 9 décembre 2025 | 18h Fenêtre de l'avent franco-suisse

Offerte par l'office du tourisme de Châtel

Lieu : lac de Vongnes (Châtel)

### Mercredi 17 décembre 2025 | 18h Fenêtre de l'avent du Conseil communal

Lieu : bâtiment communal

## CONVOCATIONS



### Assemblée primaire municipale

Lundi 15 décembre 2025 à 19h00

Salle polyvalente de Troistorrents



### Assemblée primaire bourgeoisiale

Lundi 15 décembre 2025,  
à la suite de l'Assemblée primaire municipale

Salle polyvalente de Troistorrents

Les ordres du jour des deux assemblées sont publiés au pilier public ainsi que sur le site internet de la Commune, sous la rubrique Pilier public > Publications officielles.

# MOUVEMENTS AU SEIN DU PERSONNEL COMMUNAL EN 2025

Durant l'année 2025, la Commune et la Bourgeoisie ont accueilli 17 nouveaux membres du personnel tandis que 17 personnes ont quitté nos services.

## ARRIVÉES

*Bienvenue*

- › **Nicolas Premand**  
Responsable du Secteur informatique et technologies
- › **Caroline Schmid**  
Collaboratrice administrative - secteur finances
- › **Sébastien Schopfer, Alexandre Oliveira et John Premand**  
Collaborateurs technique - secteur urbanisme, aménagement du territoire et constructions
- › **Liliana Da Costa Gouveia**  
Éducatrice de l'enfance
- › **Morgane Avanthay**  
Remplaçante ASE fixe
- › **Brigitte Coquoz et Monica Giannone**  
Auxiliaires pour le temps de midi, secteur UAPE
- › **Kelly Rouiller**  
Apprenti assistante socio-éducative
- › **Amélia Martenet**  
Stagiaire éducatrice de l'enfance
- › **Anthony Costa**  
Apprenti agent d'exploitation
- › **Alexandre Veuthey**  
Collaborateur technique qualifié secteur STEP
- › **Antonella Previti, Ana Bernardo, Naïma Granger**  
Auxiliaires de nettoyage
- › **Doris Tolosa**  
Patrouilleuse scolaire

## RETRAITES

*Merci et au revoir*

- › **Gladys Odermatt**  
Collaboratrice administrative - secteur finances
- › **Christian Saillen**  
Responsable du Secteur informatique et technologies
- › **Chantal Saebel**  
Auxiliaire de nettoyage

## JUBILAIRES

*Merci de votre fidélité*

**35 ANS DE SERVICE**

- › **Alexandre Udressy**  
Collaborateur technique, secteur travaux publics

**25 ANS DE SERVICE**

- › **Caroline Savioz**  
Secrétaire communale adjointe et cheffe du Service affaires sociales, enfance, culture et sport

**20 ANS DE SERVICE**

- › **Hilaire Dubosson**  
Chef du Service bourgeoisie
- › **Julien Clavel**  
Responsable du Secteur travaux publics

**10 ANS DE SERVICE**

- › **Daniel Berrut**  
Responsable du Secteur réseau d'eau

## FORMATIONS

*Félicitations*

- › **Elodie Fournier**  
Certificat de spécialiste en office de la population/contrôle des habitants
- › **Laura Cugnoni**  
Brevet fédéral de spécialiste en ressources humaines
- › **Tobias Donnet**  
CAS de coordinateur du sport
- › **José Moreira**  
Diplôme de responsable de déchèterie et voirie
- › **Samuel Donnet**  
Brevet fédéral d'agent d'exploitation
- › **Mathias Trombert**  
CFC de forestier-bûcheron
- › **Dario Dos Santos**  
CFC d'agent d'exploitation

## Annonce jobs d'été

Comme chaque année, notre Administration cherche des étudiants motivés et prêts à s'investir pour notre commune durant les vacances scolaires.

Entretien des espaces verts avec les travaux publics, participation aux nettoyages du centre scolaire, gestion administrative avec l'équipe de l'administration, contrôle des documents dans les locaux des archives communales : ces missions variées ont déjà séduit de nombreux jeunes et n'attendent qu'à être découvertes.

Si votre enfant, neveu/nièce, cousin/e, voisin/e est intéressé/e, il ou elle a jusqu'au 28 février 2026 pour envoyer son dossier complet (lettre de motivation, en précisant les semaines disponibles, et CV) à l'adresse [rh@troistorrents.ch](mailto:rh@troistorrents.ch). Passé ce délai, les postulations ne seront plus prises en considération.

Les demandes étant nombreuses, nous ne pouvons pas garantir une place à chacun mais nous nous efforcerons de répondre positivement à un maximum de jeunes de notre commune.

Nous sommes impatients de partager avec eux les missions passionnantes qui font vivre notre commune.

## Apprentis : à vos postulations

Soucieuse de former la génération future, la Commune est à la recherche de ses prochains apprentis pour la rentrée d'août 2026.

- › 1 apprenti employé de commerce (H/F)
- › 1 apprenti forestier-bûcheron (H/F)

Retrouvez les offres sur notre site internet, [www.troistorrents.ch](http://www.troistorrents.ch), rubrique «administration», onglet «offres d'emploi».

Délai de postulation : 19 décembre 2025,

## Retour en images sur la journée du personnel

Le 18 juin dernier, le personnel communal a pris part à la traditionnelle journée du personnel.

Cette année, c'est dans les locaux du Centre pédagogique pour la prévention en cas de séismes (CPPS) à Sion que les collaborateurs ont participé à plusieurs ateliers.

Retour en images sur une journée riche en découvertes !



Expérience immersive dans le simulateur pour ressentir les effets d'un séisme et découvrir les sensations vécues lors d'un séisme.



Les affaires et effets personnels essentiels à garder à portée de main en cas de séisme.

En parallèle à la visite du simulateur de séisme, les collaborateurs ont participé à deux autres ateliers : le langage corporel et la coordination respiratoire. Des outils utiles tant dans la vie quotidienne que professionnelle.

# LA LOI SUR L'ÉNERGIE EN PRATIQUE - ÉPISODE 1

Par Léonard Luisier, chargé de projet en énergies durables, Monthey Énergies SA

**La nouvelle loi cantonale sur l'énergie est en vigueur. Pour vous aider à comprendre ce qu'elle implique pour vous, nous débutons une série d'articles. Episode 1 : vous rénovez votre toit.**

**D**epuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, la nouvelle loi cantonale sur l'énergie est en vigueur. Elle charge les Communes de vérifier que toute construction ou rénovation respecte les exigences énergétiques. Ses bases légales sont la Loi sur l'énergie (LcEne), l'Ordonnance sur l'énergie (OcEne), ainsi que les fiches d'aide disponibles sur vs.ch/énergie.

Cette loi s'inscrit dans la stratégie cantonale « Valais, Terre d'Énergies », qui vise une consommation plus sobre et une production 100% renouvelable et locale d'ici 2060.

Plusieurs épisodes représentant des cas pratiques seront rédigés lors des prochaines éditions de ce journal. Cette série d'articles vous aidera à y voir clair, en présentant les cas les plus fréquents, leurs obligations et exceptions principales.

## Episode 1 : Dan Delion rénove le toit de sa maison

### Ce qu'il faut savoir

- › Une rénovation de toiture impose en principe l'isolation thermique du toit.
- › Dès qu'un pan de toiture est déposé, donc dès que la couverture (tuiles, éternit, prefa, etc.) est ôtée du toit, y compris pour des travaux d'entretien, il faut installer des panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques. La puissance minimale dépend de la surface chauffée du bâtiment (20 W de solaire par m<sup>2</sup>), avec un plafond fixé à 30'000 W ou à 80% de la toiture.
- › Si la maison dispose d'une climatisation ou de rafraîchissement, il faut produire davantage d'électricité solaire pour compenser la consommation supplémentaire.
- › Les panneaux peuvent être installés sur le toit ou à proximité (par exemple sur un garage). Si ce n'est pas possible, le propriétaire doit participer financièrement à une installation solaire ailleurs dans le canton.
- › Une installation existante peut être réutilisée, si elle atteint ou dépasse le minimum légal.
- › En prime, le solaire valorise le bien immobilier et permet de réduire les factures d'électricité : un investissement durable et rentable.

### Vous êtes concernés par la loi lorsque vous :

- › construisez un nouveau bâtiment chauffé, ventilé ou climatisé ;
- › rénovez votre bâtiment (fenêtres, toit, façades, etc.) ;
- › modifiez ou agrandissez un espace chauffé (combles ou garage transformé(s)) ;
- › installez ou remplacez un système technique (chauffage, climatisation, sauna, etc.) ;
- › réalisez des transformations importantes comme la suppression de murs ou dalles.

**Même pour de l'entretien ordinaire, certains travaux restent soumis à la loi. Nous vous invitons donc à annoncer votre projet afin de les examiner ensemble car, dans la plupart des cas, une autorisation de construire s'avère nécessaire.**

### Exemple

Pour une maison de 150m<sup>2</sup> de surface chauffée, la puissance minimum exigée sera de 3'000W.

Selon les modèles, cela correspond à :

- › 7 panneaux solaires photovoltaïques (13m<sup>2</sup>)
- › 2 panneaux solaires thermiques (4m<sup>2</sup>)

### Exemptions fréquentes

- › Pour le solaire : bâtiments déjà performants (étiquette globale C du CECB\*), remplacement uniquement du pan vers le Nord, rénovation simultanée des façades
- › Pour l'isolation : si les combles ne sont pas chauffés ou déjà bien isolés
- › Les toitures de bâtiments non chauffés par exemple : les greniers, mazots, etc.

### L'expérience de M. Delion

Après avoir évalué le potentiel de sa toiture sur www.toitsolaire.ch, M. Delion a fait appel à des installateurs labellisés « Pros du Solaire® » de Swissolar. Avec l'aide de la ligne Énergies (024 475 76 74) de Troistorrents, il a comparé plusieurs offres. Après l'installation, il a obtenu les subventions fédérales de Pronovo et déduit fiscalement son installation.

Aujourd'hui, il consomme 30 % de l'électricité produite sur son toit... et n'a plus froid sous ses tuiles !

\*CECB : Certificat énergétique cantonal des bâtiments

# LA DIRECTION DE L'EIVI SE RENFORCE !

Par Frank Berrut, directeur de l'École intercommunale de la vallée d'Illiez

**L'École intercommunale de la vallée d'Illiez (EIVI) accueille aujourd'hui près de 870 élèves répartis dans six centres scolaires, avec le soutien quotidien de 82 enseignants, d'un secrétariat et d'une Direction engagés pour assurer le bon fonctionnement d'une école dynamique, tournée vers l'avenir.**

**D**epuis maintenant 12 ans, l'EIVI accompagne les élèves tout au long de leur scolarité. Cette vision globale constitue l'une de ses grandes forces : elle permet un suivi attentif, bienveillant et précis, afin de proposer les ressources pédagogiques et humaines les plus adaptées à chaque situation.

### Patricia Bourgeois nommée adjointe de direction

Grâce au soutien constant des trois Communes de la vallée d'Illiez et à une dotation supplémentaire octroyée par l'État du Valais pour la gestion des classes primaires, la direction a pu être renforcée à la rentrée scolaire. C'est ainsi que Patricia Bourgeois a été nommée adjointe de Direction et a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> septembre dernier, à temps partiel.

Enseignante au cycle d'orientation (CO) de Troistorrents depuis 2013, Patricia Bourgeois dispose d'une riche expérience: responsable des échanges linguistiques, cheffe de file de français au CO, très investie dans la vie scolaire, elle partagera désormais son temps entre l'enseignement et ses nouvelles responsabilités de Direction.

Ses missions principales s'articuleront autour de la prévention, de l'éducation numérique, de la

formation continue des enseignants ainsi que de la durabilité. Elle rejoint une équipe déjà bien rodée, à laquelle elle apporte des compétences complémentaires dans la conduite de projets.

Nous lui souhaitons beaucoup de satisfaction et de réussite dans ses nouvelles fonctions. Nul doute que son engagement contribuera à préserver et à enrichir la qualité du climat scolaire au sein de toute l'EIVI !



1<sup>er</sup> rang: Frank Berrut, Corinne Wichert, Jean-Marie Dayer  
2<sup>ème</sup> rang: Patricia Bourgeois, Sabine Bovard, Aurélie Monti

# CANTINE SCOLAIRE AU CO

Par Aurélie Monti, adjointe de direction

**Depuis maintenant six ans, l'EMS Les 3 Sapins à Troistorrents sert les repas chaque midi aux élèves du cycle d'orientation. Si les débuts ont demandé un temps d'adaptation, la machine est aujourd'hui bien huilée. Résultat : une collaboration efficace, et des élèves qui profitent de bons repas équilibrés.**

**L**'EMS ne se contente pas de cuisiner : il s'engage aussi pour une alimentation responsable. Labellisé Fourchette Verte, il garantit une cuisine variée, équilibrée et de qualité, avec au moins un menu végétarien par semaine.

### Valoriser les produits locaux

Depuis deux ans, une nouvelle démarche s'est ajoutée : Cuisinons notre Région (CNR), qui favorise l'utilisation de produits locaux et de saison. Concrètement, l'EMS s'approvisionne au maximum auprès de producteurs et de distributeurs de la région. Cette démarche soutient l'économie locale tout en sensibilisant les jeunes à l'importance d'une alimentation durable et de proximité.

**Une vision en cohérence avec l'EIVI**  
Les labels Fourchette Verte et Cuisinons notre région s'inscrivent parfaitement dans la vision globale de l'EIVI, membre du Réseau d'Ecoles21. En effet, nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour prendre la route d'une école en santé et durable. Vous pouvez lire cet engagement sur la petite plaquette disposée à l'entrée de chaque centre scolaire de la vallée.

**99 Cette démarche soutient l'économie locale tout en sensibilisant les jeunes à l'importance d'une alimentation durable et de proximité.**

# FONDATION DU CARILLON POUR LA PAIX

Par le Conseil de fondation

**Depuis l'an 2000, le carillon de 23 cloches se dresse fièrement près de l'église de Morgins, symbole vivant de la Fondation du Carillon pour la Paix.**

**L**a mission de la Fondation est claire: promouvoir la paix dans le monde, au-delà de toute distinction de race ou de religion, en s'appuyant sur la formation et l'éducation de la jeunesse.

## Des actions concrètes

Dans cet esprit, elle soutient des actions menées par des personnes de notre région, engagées humanitairement dans des pays en développement ou touchés par des conflits. Depuis sa création, la Fondation a ainsi contribué à de nombreux projets destinés aux jeunes défavorisés: Haïti, Amazonie, Albanie, Colombie, Sénégal, Mali, Burkina Faso,



# LE SOUPER DE SOUTIEN DU FC TROISTORRENTS REVIENT !

Par Tobias Donnet, responsable des manifestations

**L**e FC Troistorrents vous donne rendez-vous, le samedi 31 janvier 2026 dès 18h00, à la salle polyvalente de Troistorrents pour son incontournable souper de soutien. Une soirée placée sous le signe de la convivialité, du partage et de la bonne humeur.

## Au programme:

- › Un repas savoureux préparé avec soin
- › Une ambiance chaleureuse et festive
- › Une tombola exceptionnelle avec de magnifiques lots à gagner.

Ce moment de rencontre réunit bénévoles, amis du club, supporters et habitants de la région autour d'une même passion: le football et la vie associative.

Togo, Congo, Liban, Dakar et Madagascar. Plus récemment, elle a apporté une aide financière à un orphelinat en Haïti, par l'intermédiaire de sœur Myriam Berthoud.

Toutes ces initiatives sont rendues possibles grâce à la générosité de donateurs privés, fidèles ou ponctuels, sensibles à la cause de la paix et au soutien d'actions gérées sur place, souvent par des ressortissants du val d'Illiez.

## Rejoignez les amis du Carillon

Nos chaleureux remerciements à toutes celles et ceux qui nous soutiennent déjà, et merci d'avance à celles et ceux qui souhaitent rejoindre les amis du Carillon en apportant leur contribution à notre Fondation, dont les membres sont exclusivement issus de la région.

## Pour vos dons

Banque Raiffeisen de Troistorrents  
IBAN CH56 8080 8008 3200 6516 5  
Fondation du Carillon pour la Paix  
Route Forestière 14, 1872 Troistorrents



# ILLIEZ BIKE CLUB: UNE 8<sup>e</sup> SAISON RICHE EN SUCCÈS !

Par Thierry Favre, président de l'Illiez Bike Club

**Pour sa 8<sup>e</sup> saison, l'Illiez Bike Club voit ses résultats en compétition s'améliorer régulièrement, tandis que les coureurs les plus expérimentés s'impliquent activement dans l'encadrement des plus jeunes. En plus des cours de base de l'école de vélo, le club a créé depuis quatre ans des groupes d'entraînement supplémentaires pour les jeunes les plus motivés et ambitieux.**

Le club compte aujourd'hui plusieurs groupes:

- › Un groupe Endurance (cross-country et cyclo-cross), qui s'entraîne une fois par semaine, avec 4 à 6 participants réguliers. Cet hiver, ils auront aussi la chance d'utiliser la piste du vélodrome UCI/CMC à Aigle.
- › Trois groupes orientés Gravity: les Mini Rookies (8-10 ans) avec 3 entraînements par saison, le DH Rookies (10-14 ans), et le Team DH (12-18 ans) avec 12 séances cette année.

En complément, des séances de pumprack sont organisées sur les pistes d'Aigle et de Monthey, animées par Tristan Borel, récent vice-champion du monde.

## Des jeunes talents brillent sur tous les fronts

Depuis juin, les jeunes du club ont accumulé les podiums au Championnat valaisan à Bettmeralp.

Au niveau national, nos juniors ont marqué les esprits lors du Championnat suisse, avec un doublé: Raoul Schneeberger et Marius Krähenbühl. Ces deux talents participent régulièrement à la Coupe du monde Junior, avec des résultats dans le top 15 mondial. Lors des Championnats du monde à Champéry, Raoul a terminé 8e, Marius 11e.

La dynamique s'est confirmée en septembre à la Hot-Trail Series (Coupe suisse de Saint-Luc), également Championnat valaisan, avec plusieurs titres.

D'autres jeunes sont qualifiés pour la finale du Valiant GP (Coupe suisse de DH jusqu'à U15), le 25 octobre au Swiss Bike Park (BE).

## Un travail d'équipe et une transmission de valeurs

Ces résultats sont le fruit du travail passionné des entraîneurs et de l'engagement du club envers ses jeunes. Pour ceux moins attirés par la compétition, l'encadrement du mercredi après-midi offre une autre voie, avec six adolescents du club dédiant du temps pour partager leur passion avec les plus petits. Ce bel esprit de solidarité illustre bien les valeurs du club.

Malgré ces succès, l'objectif principal reste la formation de jeunes avec un esprit basé sur le «Spirit of Sport» de Suisse Olympique : excellence, respect, amitié.

## Un club engagé dans l'organisation d'événements

L'Illiez Bike Club ne se limite pas au sport: il organise aussi des événements cyclistes majeurs. En 2025, il a collaboré avec le Centre mondial du cyclisme UCI et Valais Cycling pour les Championnats romands et cantonaux de pumprack à Aigle. Le club a également accueilli une manche du Valiant GP à Morgins le 8 octobre.

Avec cette 8<sup>e</sup> saison riche en résultats, événements et engagement, l'Illiez Bike Club confirme sa place de moteur du cyclisme dans la Région Dents du Midi et au-delà. Fier de ses progrès, il continue de transmettre ses valeurs fortes et d'encourager le partage entre générations. L'avenir s'annonce prometteur, avec pour ambition de former des sportifs passionnés, compétitifs ou simplement amoureux du vélo, dans un esprit d'excellence, d'amitié et de respect.



L'Illiez Bike Club a été fortement représenté sur les podiums régionaux et nationaux durant la saison.

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT : LA VIE, LES FÊTES, LE PARTAGE

Par Cora Battaglieri, membre du comité

**La Société de Développement de Troistorrents-Morgins s'investit tout au long de l'année pour faire vibrer la commune au rythme d'animations, de fêtes et d'événements ouverts à tous. Ces moments de partage renforcent les liens entre les habitants et insufflent une belle énergie au commerce local. Rien ne serait possible sans le soutien fidèle de nos partenaires, commerçants, entreprises et particuliers, qui font vivre la Société de Développement par leur engagement.**



Derrière: Sarah Wassmer-Joris, Camille Renevier, Maxime Monny, Cora Battaglieri, Nicole Dupuis, Olivier Richard.  
Devant: Nathalie Donnet, Ayshe Erinc.

## Une équipe renouvelée toujours prête à faire briller nos événements !

### Les co-présidents :

#### **Sarah Wassmer-Joris & Olivier Richard**

Deux têtes valent mieux qu'une! À la barre de notre navire, ils veillent à garder le cap.

### Le vice-président : Maxime Monny

Discret mais essentiel, il est le copilote de confiance, toujours prêt à dépanner en cas de pépin.

### La secrétaire : Nicole Dupuis

Armée de son stylo (ou de sa machine à écrire), elle garde une trace de tout.

### La trésorière: Camille Renevier

Gardienne du coffre, elle sait où chaque centime se cache - même au fond du chapeau après un événement !

### La responsable déco : Nathalie Donnet

Créative jusqu'au bout des pinceaux, elle associe sa douce folie dans toutes les décos pour embellir nos villages et nos événements.

› **La responsable communication: Ayshe Erinc**  
Connectée en permanence, elle diffuse l'info plus vite que son ombre - et toujours avec le bon ton!

### › La responsable des bénévoles:

#### **Cora Battaglieri**

Elle motive, recrute et chouchoute notre indispensable équipe de l'ombre, sans qui rien ne serait possible.

### › L'experte des fêtes de fin d'année:

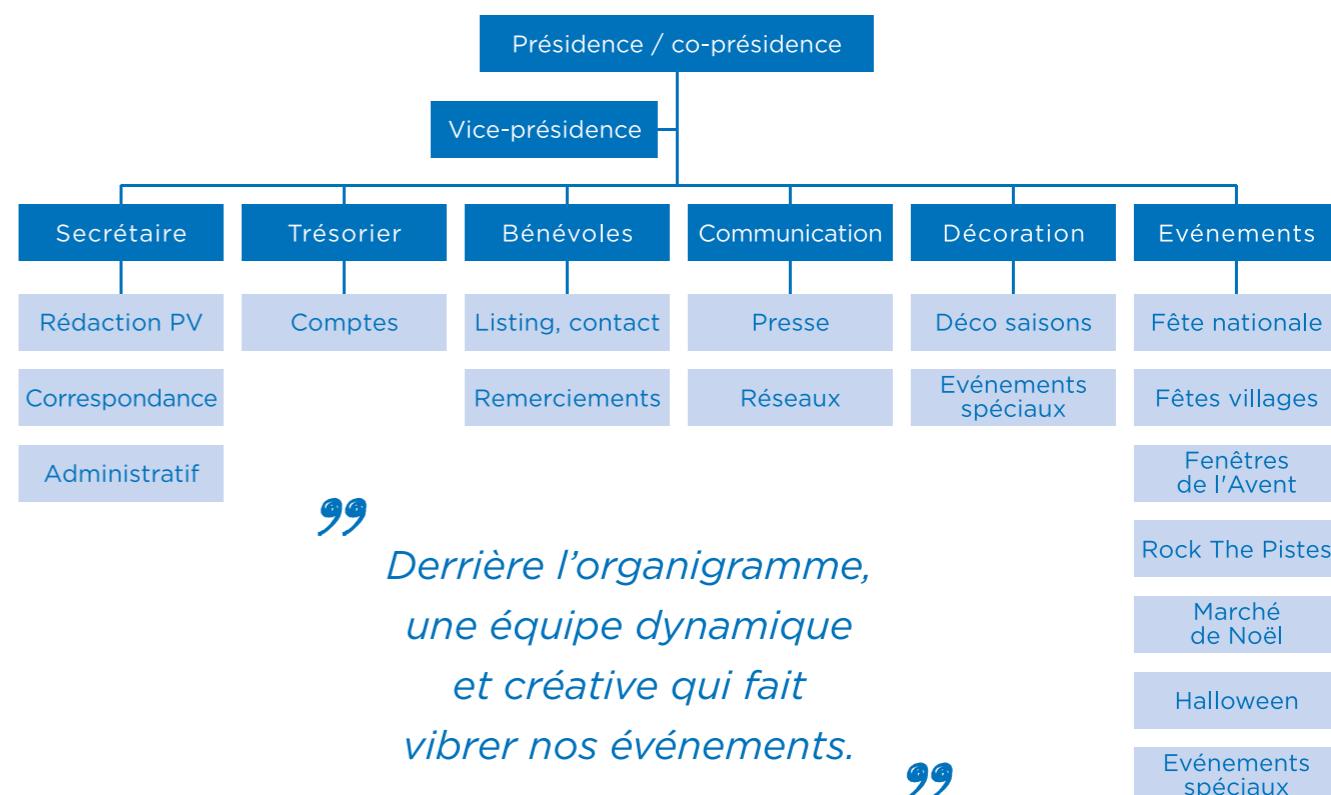
#### **Danièle Bellon**

Absente sur la photo, mais bien présente dans la magie de Noël! Grâce à elle, ça scintille et ça sent bon le vin chaud!

Un grand merci !

Le comité tient à remercier chaleureusement Baptiste Dubosson pour son précieux engagement et ses nombreuses années à la présidence de la SD. Heureusement, il ne nous quitte pas totalement et continuera d'oeuvrer au sein d'une nouvelle commission.

## ORGANIGRAMME



“

*Derrière l'organigramme,  
une équipe dynamique  
et créative qui fait  
vibrer nos événements.*

”

### Pourquoi nous soutenir?

Soutenir la Société de Développement, c'est cultiver l'esprit de partage et animer nos villages ensemble.

### Quels avantages pour les cotisants?

- › Priorité et/ou gratuité pour la participation de votre commerce aux événements que nous organisons.
- › Soutien à la mise en place d'événements ou projets publics contribuant à l'animation de la vie locale (dans la mesure de nos possibilités).
- › Décoration saisonnière ou liée à un événement majeur devant votre commerce.
- › Insertion de vos informations dans le guide pratique de RDDM ainsi que sur le site [www.regionentsdumidi.ch](http://www.regionentsdumidi.ch)
- › Diffusion de vos supports (affiches, flyers) dans les offices de tourisme de la vallée et sur les réseaux sociaux de la Société de Développement.
- › Possibilité de participer à l'Assemblée générale afin de proposer des idées et contribuer à l'orientation stratégique de la Société de Développement.

### Quelles formules pour cotiser?

› Devenir membre sympathisant avec une cotisation annuelle de CHF 50.- ouverte aux personnes physiques.

› Devenir membre entreprise avec une cotisation annuelle comprise entre CHF 260.- et CHF 370.- en fonction de la nature de votre activité commerciale.

### Comment nous contacter?

Pour toute information complémentaire, pour annoncer un événement, partager une idée ou adhérer, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse : [sd@troistorrents-morgins.ch](mailto:sd@troistorrents-morgins.ch) ou par téléphone auprès de Camille Renevier au 079 351 55 18.

### Comment nous suivre?

Société de développement 3Torrents - Morgins

[sd\\_troistorrents-morgins](https://www.instagram.com/sd_troistorrents-morgins/)

# LES COUPS DE COEUR DE VOS BIBLIOTHÉCAIRES

## Les ruines mystérieuses

**M. DUCOS. - Sarbacane**

Octave est inquiet : ses grands-parents doivent se résoudre à vendre le château familial faute d'argent. Il ne veut pas quitter les lieux et décide donc de demander de l'aider à Liz et Louis, experts en passages secrets et héros d'un album qu'il a lu et beaucoup apprécié.

Commence alors une fabuleuse aventure pour les trois enfants qui vont tout mettre en œuvre pour retrouver les ruines mystérieuses et les fameux trésors et vestiges qu'un ancêtre aurait rapporté de ses voyages et cachés le long d'un passage secret...

La quête est palpitante, le lecteur est happé dans l'histoire et découvre les indices au fur et à mesure de l'avancée de l'enquête.

Un bel album avec de magnifiques illustrations aux nombreux détails et aux couleurs vives qui mêle humour, suspense et qui saura ravir nos jeunes lecteurs aventuriers !



## VIS sans crainte, c'est encore mieux après:

**L'expérience d'un homme cartésien  
guidé par son père depuis l'au-delà**

**V. Terrien. - Jouvence**

Journaliste depuis vingt-cinq ans, Vincent Terrien dit de lui qu'il est un homme cartésien. Pourtant, c'est en 2018, peu après le décès de son père, avec lequel il entretenait une relation conflictuelle, qu'il entend une voix autoritaire s'adresser à lui dans sa tête. Il est tellement dérouté qu'il pense être devenu fou. Cette voix s'insurge de la mauvaise gestion de l'organisation de ses funérailles. Les détails de sa personnalité sont tellement troublants que ça en devient pour lui évident : c'est son père qui lui parle depuis l'au-delà. S'ensuit une « conversation » nocturne quotidienne qui va durer plusieurs mois. Cet échange aussi étonnant qu'il puisse l'être est chargé de philosophie, de pardon, de remise en question. Une perspective qui mettra en lumière et apaisera une histoire familiale mêlée de nombreux non-dits et tensions.

Ce témoignage est à lire avec une certaine ouverture d'esprit.



## La petite boutique de sortilèges

**S. Beth Durst .- Bragelonne**

Kiela travaille à la Grande Bibliothèque, parmi les livres de sortilèges les plus précieux de l'Empire. La révolution est en marche et un terrible incendie se propage. Kiela et son assistant, Caz, tentent de sauver un maximum de livres des flammes et font cap sur une île lointaine. La terre qui a vu grandir Kiela. Ils découvrent un village appauvri et oublié de l'Empire. Souhaitant aider les habitants, Kiela ouvre une boutique de sortilèges clandestine sous couvert de vente de confiture.

«Ce n'était pas qu'elle n'aimait pas les gens. C'était juste qu'elle préférait les livres.» En tant que bibliothécaire, lectrice de fantasy, ce livre est un véritable régal. Son ambiance chaleureuse et cosy nous embarque dès les premières pages.

Un roman tout doux à déguster sans retenue au coin du feu avec un bon chocolat chaud.



## La bibliothèque fête ses 40 ans !

**Réservez dès maintenant le samedi 28 février 2026 !**

Nous vous invitons à célébrer ce vénérable anniversaire lors d'un après-midi festif et convivial.

La journée débutera avec un spectacle d'improvisation tout public proposé par Fausto Borghini et la Cie du Bord. Une partie officielle, suivie d'un moment de partage gourmand, viendra ensuite ponctuer la fête.

Enfin, nous clôturerons la célébration en beauté avec une « Mise en bouche littéraire » sur le thème du goût, mêlant textes, musique et chansons, interprétée par la Cie Ahblala. Le programme détaillé vous sera communiqué prochainement.

D'ici là, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de vos bibliothécaires ou à consulter le site de la commune ainsi que notre page Facebook !

# LES RENDEZ-VOUS CULTURELS

Par Aurélie Lhermitte-Compagnini, chargée de projets culturels

## Exposition «(H)Être»

L'exposition (H)Être, récemment dévoilée à Troistorrents, a rencontré un franc succès auprès du public. Dédiées au célèbre hêtre de Val-d'Illiez, abattu l'année passée après avoir traversé les siècles, les œuvres proposaient une réflexion sensible et poétique sur la mémoire, la nature et le temps qui passe.



Brindusa Burrows a exposé son oeuvre de septembre à mi-octobre.

## Prochaine exposition: «Tisser des ponts» avec l'école d'art régionale The Art of Gueuel

Fort du succès rencontré, la commission culturelle de Troistorrents se tourne déjà vers la prochaine exposition, du 6 au 15 mars 2026 au chalet de la Treille, avec une présentation des travaux d'élèves et professeurs de l'école d'art régionale The Art of Gueuel. Cette nouvelle édition s'inscrira dans le thème culturel 2026, «Tisser des ponts», et proposera un dialogue entre générations, disciplines et sensibilités artistiques.

Durant les jours d'exposition, plusieurs animations viendront compléter la découverte, offrant à chacun l'occasion de participer, d'échanger et de tisser à son tour des liens entre art et vie quotidienne.

L'artiste Brindusa Burrows a su redonner vie à cet arbre emblématique à travers des œuvres variées invitant chacun à (re)découvrir le lien qui unit l'humain à son environnement. Les visiteurs ont salué la qualité artistique et la profondeur émotionnelle de son travail, qui ont su toucher les cœurs.

## Infos

Plus d'informations sur les prochains événements culturels dans l'Agenda culturel 2026, dans vos boîtes aux lettres en début d'année.



# CAFÉS SONORES : LES RENCONTRES AMOUREUSES

Par Sabrina Martinez, responsable de la médiation et de la coordination culturelle, Médiathèque Valais

**Et si les histoires d'amour nous racontaient bien plus que l'amour lui-même? La Médiathèque Valais vous invite à vivre une expérience unique: un café sonore consacré aux rencontres amoureuses, qui fera étape à Champéry le 12 mars 2026 au Chalet des Saveurs, avant de poursuivre sa tournée à Ayent, Salvan, Saint-Jean et dans le Haut-Valais.**

**U**ne soirée conviviale autour d'un jukebox pas comme les autres, où se mêlent histoires d'amour, anecdotes et souvenirs. Les participants découvrent des extraits grâce à une carte de menu sonore, puis l'écoute collective se fait avec la complicité du comédien valaisan Christophe Burgess.

## Les trésors sonores de la Médiathèque Valais

Pour l'occasion, la Médiathèque Valais ouvre ses trésors sonores au public. Car oui, dans ses archives, il n'y a pas que des photos ou des documents jaunis: il y a aussi des voix, des rires, des récits de vie, des accents d'autrefois... tout un patrimoine sonore souvent oublié.

À travers des témoignages intimes d'hier et d'aujourd'hui, ce projet explore la richesse et la complexité des rencontres amoureuses: des passions fulgurantes aux amours impossibles, des rituels amoureux aux mariages, de la vie en couple aux séparations, du pardon aux nouvelles formes de partage. Ces récits dessinent aussi le portrait d'un Valais en mutation, influencé par le travail saisonnier, la migration, la religion, le développement du tourisme et certains événements historiques - autant de facteurs qui impactent la sphère privée, la manière d'aimer, de se rencontrer et de vivre ensemble.

## Réflexion sur l'amour à l'ère numérique

À l'heure où les applications et les réseaux sociaux redéfinissent nos rapports à l'autre, ces témoignages intergénérationnels offrent une réflexion vivante sur nos manières d'aimer hier et aujourd'hui, sans jugement, avec sincérité et humanité. Un voyage à la croisée de l'intime et du collectif, où chaque rencontre dévoile une histoire singulière... et, peut-être, un miroir de nos propres relations.

La soirée se clôturera par un moment convivial pour échanger, avec un apéritif offert. L'entrée est gratuite, les inscriptions nécessaires auprès du Chalet des Saveurs.

**Café sonore:  
les rencontres amoureuses**

Médiathèque Valais

**12 mars 2026 à 19h | Chalet des Saveurs**

Entrée gratuite.

**Inscription :**

- › Chalet des Saveurs, Champéry
- › email : chaletdessaveurs@hotmail.com
- › téléphone : 024 479 16 42

**“** À travers des témoignages intimes d'hier et d'aujourd'hui, ce projet explore la richesse et la complexité des rencontres amoureuses.

**”**



# TROISTORRENTS CHANTE NOËL

Par le comité de l'Amicale des S'Aime la Vie

**Rendez-vous le 12 décembre à 20h à l'église de Troistorrents pour un concert de Noël unique!**

**A** près une première partie assurée par les élèves des classes 5H et 6H de Troistorrents et Chenarlier, ce sera au tour des S'Aime la Vie de se produire. Et pour clôturer ce beau moment, ils seront rejoints par les participants de l'atelier «chants traditionnels de Noël». Plus de 100 choristes feront ainsi résonner les notes de morceaux classiques de Noël dans notre magnifique Eglise.

Et pour ceux qui voudraient se mettre dans l'ambiance avant le concert, rendez-vous devant le Chalet de la Treille, dès 18h, pour la Fenêtre de l'Avent organisée par la commission culturelle de Troistorrents et le service d'animation socio-culturelle de la vallée d'Illiez.



Les S'Aime la Vie partageront la scène avec les élèves des classes de 5H et 6H de Troistorrents.

# LA PATINOIRE AU CENTRE SPORTIF REVIENT CET HIVER

- Du vendredi 5 décembre 2025 au lundi 6 avril 2026

Ouvert les :

- › mercredis de 12h00 à 20h00
- › jeudis et vendredis de 15h30 à 20h00
- › week-ends de 10h00 à 20h00.

- Durant les vacances scolaires

- du samedi 20 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026
- du samedi 7 février 2026 au dimanche 1<sup>er</sup> mars 2026
- › Ouvert tous les jours de 10h00 à 20h00.





## Démonstration de la fabrication du fromage

# Championnats du Monde de la Raclette

- › Près de 20'000 visiteurs
    - › 48'311 raclettes
  - › Plus de 3 tonnes de pommes de terre
    - › 50'000 cornichons
  - › 6000 bouteilles de vin, soit 5139 litres
    - › 395 bénévoles
  - 150 fromages en compétition, 15 récompensés
  - › 12 pays représentés, répartis sur 4 continents
  - › Quelque 5000 personnes transportées en navettes pour 220 courses



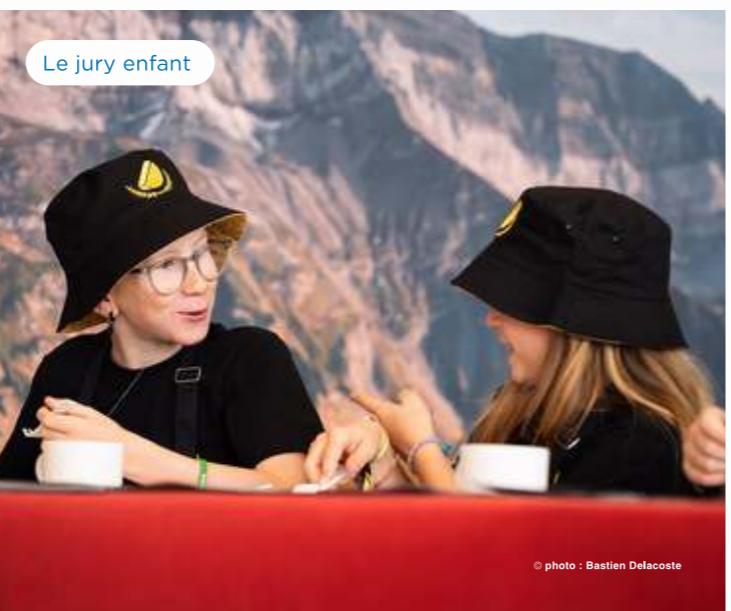
Animation musicale  
tout le weekend



Ambiance festive sur le village de la raclette



## Le Japon a fait le déplacement



## Le jury enfant



**La bouteille de 150L de Fendant  
offerte par le comité  
de la Foire du Valais**

Foire du Valais

- › 5007 raclettes servies sur les 10 jours
  - › 1983 plats chauds servis par le restaurant,  
sans compter les planches apéro et l'épicerie !
  - › 150 L de Fendant offerts par le comité de la Foire  
du Valais pour l'apéritif géant. Bouteille vidée en  
2 heures par les quelques 600 participants
  - › 500 habitants de la vallée se sont rendus  
à Martigny le samedi 27 septembre
  - › 2 moments historiques vécus durant la Journée de  
Communes : 1<sup>ère</sup> fois que les que tous les groupes  
folkloriques et les fanfares de la vallée étaient  
réunis au même endroit le même jour et 1<sup>ère</sup>  
fois que les 4 fanfares de la vallée  
défilaient en 1 seul ensemble dans  
un cortège.



Départ pour Martigny



Défilé dans les rues de Martigny  
des 4 fanfares de la vallée d'Illiez



Le stand de la Région Dents du Midi



Les raclettes de la vallée d'Illiez  
à l'honneur durant la Foire du Valais

# DÉDUCTIONS FISCALES POUR LES SENIORS : L'ESSENTIEL À SAVOIR

Par Nadia Merotto, répondante pour le BRIC Seniors

**Chaque début d'année, la déclaration fiscale revient comme un rendez-vous incontournable. Si beaucoup confient cette tâche à un bureau spécialisé ou à une fondation, il reste essentiel de préparer tous les documents nécessaires afin de ne pas passer à côté de déductions fiscales importantes. En effet, un oubli peut avoir un impact considérable sur le montant de vos impôts.**

**P**our vous guider, voici un aperçu des principales déductions fiscales auxquelles les seniors peuvent prétendre dans le canton du Valais.

## Déduction pour les proches aidants

Les proches aidants peuvent bénéficier d'une déduction forfaitaire de CHF 6000.- (en 2025), à condition d'apporter une aide régulière et substantielle à une personne âgée ou en situation de handicap.

- › Un médecin ou le centre médico-social doit attester de l'état de santé de la personne aidée et de la nature de l'aide fournie.
- › Si plusieurs proches interviennent, la déduction est partagée.
- › Bon à savoir: un conjoint aidant peut également en bénéficier.

## Frais médicaux non couverts

En plus des primes d'assurance-maladie, les frais médicaux non couverts (dentiste, lunettes, appareils auditifs, etc.) sont déductibles sur présentation de justificatifs (factures, décomptes). Pour les médicaments, une ordonnance médicale est indispensable: le ticket de caisse seul ne suffit pas. Certains frais spécifiques peuvent être déclarés comme frais de handicap (2565 b).



Préparer tous les documents nécessaires reste primordial pour profiter pleinement des déductions fiscales auxquelles vous avez droit.

## Allocation pour impotence (API)

Les bénéficiaires d'une allocation pour impotence peuvent déduire un forfait, selon le degré d'impotence:

- CHF 2500.- > impotence faible
- CHF 5000.- > impotence moyenne
- CHF 7500.- > impotence grave

À noter: l'allocation pour impotence n'est pas considérée comme un revenu imposable.

## Déductions pour les frais d'EMS

Pour les personnes résidant en EMS, plusieurs possibilités existent:

### 1. Sans allocation pour impotence

- › Déduction forfaitaire de CHF 40.- par jour passé en EMS (frais maladie).
- › Les justificatifs doivent être fournis par l'établissement.

### 2. Avec allocation pour impotence

- › Déduction des frais restant à charge, comme frais de handicap (2565b).
- › Le montant correspond à la facture de l'EMS, réduite d'un forfait mensuel de CHF 1645.- (arrêt du 12.09.2019).
- › Cette déduction est aussi accessible aux personnes qui, sans allocation, requièrent plus de 60 minutes d'aide quotidienne (sur présentation d'un questionnaire médical disponible sur le site des contributions).

## Exemple de calcul

Frais EMS annuels : CHF 50'000.-  
Forfait annuel (CHF 1645.- x 12) : CHF 19'740.-  
Montant déductible : CHF 30'260.-

## En conclusion

Ces règles peuvent paraître complexes. En cas de doute, il est fortement recommandé de se rapprocher d'un expert fiscal ou du Service des contributions afin d'optimiser sa déclaration et de bénéficier de toutes les déductions auxquelles vous avez droit.

# LUMIÈRE SUR LE FC TROISTORRENTS

Notre commune compte plus de 40 sociétés en tous genres qui animent nos villages et créent des liens au sein de notre population. **Le FC Troistorrents contribue depuis 75 ans à ce dynamisme local.**



Chaque match est un moment de partage et de fête à Fayot, d'autant plus en 2025 où le FC a fêté ses 75 ans.

## IMPRESSIONUM

**Éditeur**  
Commune de Troistorrents

**Rédaction**  
Secteur communication

**Relecture**  
Le fin mot Communication, Martigny

**Réalisation et impression**  
RMS Communications, Val-d'Illiez

**Tirage**  
2540 exemplaires

**Parution**  
trimestrielle

**Contact**  
[journal@troistorrents.ch](mailto:journal@troistorrents.ch)

## PROCHAIN NUMÉRO

**C'** est avec grand plaisir que nous accueillons les articles ainsi que les annonces de manifestations ou d'activités pour notre commune.

Vous pouvez y joindre vos photos. Pour être publiables, elles doivent nous parvenir en haute résolution (format .jpg ou .tif). Évitez donc les photos partagées par WhatsApp.

La Commune se réserve le droit de raccourcir les textes envoyés.

Le prochain numéro du *Troistorrents-Morgins Information* paraîtra au printemps 2026. Vous pouvez faire parvenir vos informations par e-mail à : [journal@troistorrents.ch](mailto:journal@troistorrents.ch) jusqu'au 3 février 2026.



# AGENDA

Retrouvez en un clin d'œil l'essentiel des manifestations de décembre à mars!

## Décembre 2025

- 1<sup>e</sup> au 24 **Fenêtres de l'Avent** (Troistorrents et Morgins)
- 4 **Et si on parlait de... : «Festival - épisode pilote»** (Chalet de la Treille)
- 12 **Concert de Noël par les S'Aime la Vie** (Église de Troistorrents)
- 13 **Théâtre tout public par la compagnie Omaya** | La pluie et le beau temps (Chalet de la Treille)
- 14 **Concert de Noël par la fanfare l'Helvétienne** (Morgins)
- 24 **À la rencontre du père Noël** (Morgins)
- 26 **Scènes Féériques** (Morgins)
- 27 **Montée chronométrée de la Foilleuse** | Coupe Suisse Verticale Race (Piste de la Foilleuse)
- 29 au 30 **Le sentier illuminé d'Olaf** (Vallon de They)
- 30 **La nuit de la Glisse** (Salle de la Jeur, Morgins)
- 31 **Soirée du Nouvel an** (Espace du Géant)

## Janvier 2026

- 01 au 03 **Le sentier illuminé d'Olaf** (Vallon de They)
- 10 **MYET – Morgins Yannick Ecoeur Trophy** (Morgins)
- 17 **Rallye du goût** (Morgins)
- 31 **Souper de soutien du FC Troistorrents** (Salle polyvalente de Troistorrents)

## Février 2026

- 5 **Et si on parlait de... (Chalet de la Treille)**
- 7 **Souper de soutien du BBC Troistorrents** (Salle polyvalente de Troistorrents)
- 8 **Variations musicales | Concert pour les enfants** (Troistorrents)
- 16 au 20 **Fun Park** (Salle de la Jeur, Morgins)
- 17 **Carnaval** (Morgins)
- 28 **40 ans de la bibliothèque** (Troistorrents)

## Mars 2026

- 3 au 15 **Exposition «Tisser des ponts»** (Chalet de la Treille)
- 5 **Et si on parlait de... (Chalet de la Treille)**
- 14 **Vente échange** (Salle polyvalente de Troistorrents)
- 19 au 21 **Rock The Pistes** (Morgins)
- 21 **Concert annuel, la fanfare l'Union Instrumentale** (Salle Polyvalente de Troistorrents)
- 27 **Concert annuel, fanfare l'Helvétienne** (Salle de la Jeur, Morgins)
- 28 **Représentation de danse, Ateliers Danse** (Salle polyvalente de Troistorrents)